

Territoires

Usumbura, le 22 décembre 1950.
den

Ruanda - Urundi

Ruanda - Urundi

GEWESTEN

N° 6516 / STINGE

11/ J. J. J.
Reçu le 9/11/51

Rappeler dans la réponse la date et le numéro.
In het antwoord vermelden : nummer en
dagtekening.

Réponse au n°

Antwoord op n°

du 19
van

ANNEXE

Bijlage

OBJET :
Voorwerp :

Coopérative
CONGOKINA.



Monsieur l'Administrateur de Territoire,

Je vous prie de vouloir bien aviser les
colons intéressés de ce que l'Assemblée Générale Extraor-
dinaire de CONGOKINA, réunie en date du 7 décembre dernier,
a décidé, à l'unanimité, de ne plus accepter de nouveaux
membres au sein de la Coopérative après le 31 janvier 1951.-

Pour le Vice-Gouverneur Général du Congo Belge,
Gouverneur du Ruanda-Urundi,
Le Secrétaire Provincial, ff.,
M. WILLAERT,

Willaert
Alu Baute

A Monsieur l'Administrateur de Territoire
de & à

RUHENGRI.-

Van
Willaert

COMITE DES FETES

de
K i g a l i .

A V I S A U P U B L I C .-

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de la population du Ruanda que la manifestation de sympathie organisée à l'occasion du départ en Belgique de Monsieur le Résident SANDRART aura lieu les samedi 13 et dimanche 14 - 1 - 1951 et non les 20 et 21 janvier comme il avait été annoncé précédemment.

Les festivités se dérouleront suivant le programme qui a été diffusé; seules les dates sont modifiées.

J'adresse un appel pressant à tous les résidents du Ruanda, il importe que par leur présence, les fêtes soient assurées d'une pleine réussite.-

Kigali, le 29 décembre 1950.

Le Résident-Adjoint du Ruanda,
M. DESBAIN,

Vu
Desbain

- 1. WILLEMS
- 2. VANPEE
- 3. ROPS
- 4. DAUBLAIN
- 5. LEBRUN
- 6. STHINLAMBER
- 7. CHAUVEAUX
- 8. ROUHARD
- 9. SCHOUBEN
- 10. PASCHAEEL

M. Van Pe
Rops
Daublain
Lebrun
Amstingbamba
Chauveaux
Rouhard
Schouben
Paschaeel